

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**

80 rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON CEDEX 9

Tél : 04 32 44 89 30

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 24 juin 2025

N° 25/029

**OBJET : ENGAGEMENT DU CDG 84 AUPRES DU
GIP – ADHESION A LA SOLUTION PROPOSEE
POUR LE VOTE ELECTRONIQUE**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre juin à onze heures et trente minutes, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

Etai^{ent} présents : Madame Dominique ANCEY, Monsieur Hervé FLAUGERE, Monsieur Didier PERELLO, Monsieur Gilles RIPERT, Monsieur André AIELLO, Madame Sonia HAQUET, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Valérie MICHELIER, Monsieur François LUCAS, Monsieur Max RASPAIL, Monsieur Frédéric ROUET, Madame Sophie MARQUEZ, Monsieur Marc MOSSE, Monsieur Anthony ZILIO.

Etai^{ent} absents et excusés : Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Monsieur Serge SOLER et sa suppléante Madame Nadine DRIES, Monsieur Nicolas PAGET et son suppléant Monsieur Stéphane SAUVAGEON, Madame Geneviève JEAN et son suppléant Monsieur SIAUD.

Etai^{ent} représentés : Madame Laurence CHABAUD – GEVA a donné procuration à Monsieur Max RASPAIL pour la représenter et voter en son nom, Madame Martine DURIEU a donné procuration à Monsieur Maurice CHABERT pour la représenter et voter en son nom.

Le Président rappelle que la délibération 23/006, votée lors de la réunion du Conseil d'Administration du 22 mars 2023, a autorisé la signature d'une convention d'adhésion au GIP informatique des CDG, véritable outil de mutualisation.

Près d'une cinquantaine d'entre eux l'ont sollicité pour trouver une solution de vote électronique pour les élections des représentants du personnel qui se dérouleront en 2026.

L'équipe du GIP s'est donc employée à rechercher une solution de vote électronique, un prestataire pour expertiser cette solution et entamer une négociation avec le GIP MDS en charge de la déclaration sociale nominative pour obtenir la liste des agents des collectivités en vue d'élaborer les listes électorales.

Dans le cadre de la première étape, le GIP a été l'un des premiers organismes à lancer un appel d'offres auquel 4 candidats ont répondu. La commission d'appel d'offres réunie le 30 avril dernier a retenu la proposition de la société SLIB.

Afin de pouvoir réserver les ressources du prestataire retenu, il est demandé aux CDG de positionner leur intention de s'engager dans cette démarche pilotée par le GIP.

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir vous prononcer sur le principe de s'engager dans cette démarche, tout en notant que le CST ainsi que le Conseil d'Administration de septembre 2025 seront saisis d'un rapport demandant à leurs membres d'approuver le choix du vote électronique et de cette solution informatique.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

DÉCIDENT à l'unanimité :

D'approuver l'engagement de la démarche du CDG 84 auprès du GIP permettant d'adhérer à la solution proposée pour le vote électronique.

Pour extrait conforme,

Le Président du
Centre de Gestion de la fonction
Publique territoriale de Vaucluse
Certifie le caractère exécutoire
de la présente décision
AVIGNON, le 03 JUL. 2025

